Autoritarisme et préjugés dans la police : l'effet d'une position d'infériorité numérique menaçante et du contexte normatif dans une situation de contact intergroupe.

Juliette Gatto, Michaël Dambrun

▶ **To cite this version:**

Juliette Gatto, Michaël Dambrun. Autoritarisme et préjugés dans la police : l'effet d'une position d'infériorité numérique menaçante et du contexte normatif dans une situation de contact intergroupe.. Revue Internationale de Psychologie Sociale = International review of social psychology, 2010, 23 (4), pp.123-158. hal-04053069

HAL Id: hal-04053069
https://uca.hal.science/hal-04053069

Submitted on 31 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RIPS / IRSP, 23 (4), 123-158 © 2010, Presses universitaires de Grenoble

Autoritarisme et préjugés dans la police : l'effet d'une position d'infériorité numérique et le rôle du contexte normatif

Authoritarianism and prejudice in the police: The effect of a position of numeric inferiority and the role of the normative context

*Juliette Gatto**
*Michaël Dambrun**

Résumé

L'objectif de cette étude était de déterminer le rôle de deux facteurs sur le niveau d'autoritarisme de droite et de préjugés intergroupes des policiers lors d'un contact sans conflit ouvert avec des jeunes de quartiers dits sensibles. Au début de l'expérience, les élèves policiers (n = 196) visionnaient une vidéo dans laquelle des policiers étaient en contact avec des jeunes de banlieues. Selon la condition expérimentale, lors de ce contact, la position numérique des policiers variait (infériorité vs. supériorité vs. équivalence). À la suite de la vidéo, afin d'activer un contexte normatif spécifique (intolérant vs. tolérant vs. neutre), des missions policières

Abstract

The main goal of this research was to examine the role of two factors on the level of both Right-Wing Authoritarianism and intergroup prejudice among French police cadets in a situation of contact with young from suburbs. At the beginning of the experiment, all participants (n = 196) watched a movie in which police officers were in contact with young from suburbs. During the contact, the numerical position of police officers was manipulated (inferiority vs. superiority vs. equivalence). At the end of the movie, a specific normative police context was activated (intolerant vs. tolerant vs. neutral) by specific police missions (repressive

Mots-clés
Préjugés intergroupes, autoritarisme de droite, position d'infériorité numérique, contexte normatif

Key-words
Intergroup prejudice, right-wing authoritarianism, numeric position of inferiority, normative context.

Épreuve de contrôle

Nous tenons à remercier Sylvie Bringuier pour ses conseils et sa participation à la passation de l'étude. Nous remercions également les policiers formateurs de formateurs en École Nationale de Police pour leurs commentaires constructifs. Nous remercions aussi les formateurs en école de police et les élèves gardiens de la paix volontaires qui ont permis de pré-tester notre matériel. Nous tenons aussi à préciser que ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'accord et le soutien de l'institut National de Formation de la Police Nationale de Clermont-Ferrand. Nous tenons aussi tout particulièrement à remercier Pierre De Oliveira pour ses conseils avisés.

*Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive (LAPSCO ; UMR CNRS 6024), Université Blaise Pascal, 34 avenue Carnot, 63037 Clermont-Ferrand, France.
E-mail : Juliette.Gatto@etudiant.univ-bpclermont.fr ;
Michael.Dambrun@univ-bpclermont.fr

Cet article a été accepté dans le cadre du numéro spécial sur 'Enjeux sociaux et psychologie sociale' (cf. Buschini, Guimond, & Breakwell, 2010).

RIPS_4_2010.indd 123 28/10/10 15:03:31

étaient rendues saillantes (répressive vs. préventive vs. neutre). Les résultats révèlent qu'en situation d'infériorité numérique menaçante, les élèves policiers sont significativement plus intolérants que dans les autres conditions. De manière inattendue, il apparaît que l'activation d'une mission préventive génère une augmentation d'intolérance comparable à celle déclenchée par l'activation d'une mission répressive.

vs. preventive vs. neutral). Results reveal that police cadets are more intolerant in a position of inferiority than in other conditions. Unexpectedly, activation of a preventive mission leads to a similar increase in term of intolerance than the activation of a repressive mission.

épreuve de contrôle

En France, depuis quelques années, la question de l'hostilité entre les policiers et les jeunes de quartiers dits sensibles suscite beaucoup d'intérêt (Bachman & Le Guennec, 1996 ; Delon & Mucchielli, 2006 ; Mohammed & Mucchielli, 2006). La scène publique française offre de multiples exemples de cette hostilité directe entre ces deux groupes. Celle-ci s'observe sous forme d'agressions, d'affrontements (Bui Trong, 2003), et de comportements discriminatoires (Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité, 2005). Ce phénomène n'est pas sans précédent et de nombreuses études ont montré que la tendance majoritaire des policiers à avoir des préjugés et un comportement négatif à l'égard de populations désavantagées était un phénomène robuste et récurrent (Body Gendrot & Whitol de Wenden, 2003 ; Carlson & Sutton, 1975 ; Gatto, Dambrun, Kerbrat, & De Oliveira, 2010 ; Teahan, 1975). Plusieurs travaux récents rapportent qu'il existe chez les policiers des préjugés persistants à l'encontre des jeunes des banlieues (Boussard, Loriol, & Caroly, 2006). Or d'après le Code de Déontologie de la Police nationale (1986), l'article 7 stipule que : « (…). Le policier est intègre et impartial (…). Placé au service du public, le fonctionnaire de police se comporte envers celui-ci d'une manière exemplaire. Il a le respect absolu des personnes, quelles que soient leur nationalité ou leur origine, leur condition sociale ou leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques ».

C'est donc dans une perspective d'amélioration du système organisationnel de la police que nous proposons une évaluation

RIPS_4_2010.indd 124 28/10/10 15:03:32

circonstanciée des préjugés intergroupes dans la police. Celle-ci s'articule autour de deux points contextuels très importants : la position numérique des policiers en service actif lors d'interaction avec le public et, le type de missions policières assignées (i.e., préventives ou répressives) dans le cadre des missions de sécurité publique *prescrites* par le Ministère de l'Intérieur.

Le premier point s'intéresse à la question des effectifs de police en «quartier dits sensibles», question encore relatée dans le débat public par le gouvernement français dans le cadre du plan banlieue (8 février 2008). L'intérêt du second point est de s'interroger sur l'impact du contexte normatif induit par le type de missions réellement assignées dans l'institution policière sur les attitudes intergroupes des policiers. Étudier l'impact de ces deux facteurs contextuels majeurs sur les attitudes intergroupes des policiers, c'est chercher quelques éléments de réponse à une question centrale et récurrente dans le débat public, dans la compréhension des relations intergroupes entre police et jeunes des quartiers dits sensibles : «Pourquoi à un instant «t» lors d'un contact intergroupes sans conflit ouvert, les policiers ont-ils recours à de l'hostilité intergroupe ?». Il s'agit ici de comprendre les facteurs associés au développement de préjugés intergroupes pour prévenir les conséquences négatives des contacts intergroupes hostiles et la discrimination.

L'influence de la position numérique sur les préjugés

Le souci de la cohésion (i.e., le renforcement du lien entre la police et la population) dans les quartiers sensibles, comme une réponse à de «forts problèmes d'insécurité», semble prioritaire au regard des prises de position des directions de la police de type «action cohésion» (Conférence de cohésion pour la Seine-Saint-Denis, janvier 2008 à l'I.N.H.E.S.). Le premier point discuté concerne les effectifs de police en quartiers dits sensibles ; point également discuté parmi les policiers manifestant le 23 octobre 2008 à Paris. La question des effectifs de police reste donc une question centrale concernant l'action policière en quartiers dits sensibles. Quel que soit le type d'action policière mise en avant (cohésive ou non), les policiers se doivent d'avoir des attitudes conformes au Code de déontologie, soit de ne pas avoir recours

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 125 28/10/10 15:03:33

aux préjugés intergroupes. Nous nous interrogeons donc sur l'impact du contexte numérique (i.e., effectif de police : supérieur vs. inférieur vs. équivalent) sur les préjugés intergroupes des policiers, lors de contacts intergroupes avec des jeunes de quartiers dits sensibles. Si l'un des contextes propice à l'émergence de préjugés intergroupes est la situation de conflit intergroupe (Brown & Williams, 1984 ; Sherif, 1966), d'autres facteurs contextuels, comme le statut numérique des policiers lors de contact intergroupes, peuvent entrer en jeu (e.g. Sachdev & Bourhis, 1991). La catégorisation et l'identité sociales des policiers sont rendues saillantes par les caractéristiques visibles de leur groupe (e.g. port de l'uniforme), les conduisant à auto-évaluer leur groupe comme étant en situation de force vs. en situation de faiblesse (e.g. en position de supériorité vs. d'infériorité numérique par rapport aux jeunes de quartiers dit «sensibles»). Or plusieurs travaux révèlent qu'une position sociale asymétrique conduit bien souvent à des attitudes intergoupes négatives (e.g. Bettencourt, Dorr, Charlton, & Hume, 2001 ; Sachdev & Bourhis, 1991). La position de dominance numérique, comme la position de domination, génèrent des préjugés, mais pour des raisons différentes. Sur ce point, le modèle théorique de Duckitt (2001) permet de spécifier les processus potentiellement en jeu.

Selon Duckitt (2001), la façon de percevoir une situation donnée et d'y répondre dépend largement des connaissances et des motivations personnelles des individus. Or ces connaissances et motivations seraient tributaires à la fois de variables de personnalité (au sens large, la personnalité de l'individu se construisant également au cours de la socialisation), mais également des normes sociales rendues disponibles par le groupe de référence. Dans cette optique, Duckitt (2001) étudie les relations entre les idéologies et les préjugés selon deux orientations fondamentales reflétant des motivations spécifiques à avoir recours aux préjugés ; à savoir : la recherche de «contrôle», de «sécurité» chez les individus qui perçoivent l'environnement comme étant menaçant ou la recherche de «compétition» pour ceux qui voient une nécessité et une grandeur dans la compétition perpétuelle. Dès lors, il propose un modèle «duel» des idéologies et des préjugés qui contextualise de façon précise les différents processus intervenant dans l'explication des attitudes intergroupes négatives.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 126 28/10/10 15:03:33

Celui-ci met en évidence que des contextes et des attitudes sociales initiales spécifiques favorisent le recours à des attitudes socio-idéologiques particulières qui déterminent ensuite les préjugés intergroupes. Ce modèle est basé sur deux cheminements théoriques distincts, l'un s'appuyant sur le niveau d'autoritarisme de droite des individus (RWA, Right-Wing Authoritarianism ; Altemeyer, 1988), l'autre sur le niveau d'orientation à la dominance sociale (SDO, Social dominance Orientation ; Sidanius & Pratto, 1999). Plusieurs études montrent que ces deux variables sont de forts prédicteurs de préjugés envers les groupes socialement désavantagés (Altemeyer, 1998 ; Pratto, Stallworth, Sidanius, & Malle, 1994 ; Sidanius & Pratto, 1999 ; Whitley, 1999). Indépendamment, ces deux variables seraient associées à deux cheminements de pensée différents reliés à des buts motivationnels indépendants relatifs aux différents contextes conférant aux individus (e.g. les policiers) soit une position de dominants soit de dominés par rapport à un groupe désavantagé (Sidanius, Pratto, & Bobo, 1994).

Le RWA recoupe trois composantes : l'agression autoritaire, la soumission autoritaire et le conventionnalisme. L'agression autoritaire renvoie à une agressivité généralisée, dirigée vers une variété d'individus, et perçue comme étant sanctionnée par les autorités en place. La soumission autoritaire est définie comme étant une forte soumission aux autorités légitimes d'une société. Le conventionnalisme est présenté comme étant une forte adhésion aux normes et conventions sociales des autorités légitimes d'une société. Les buts motivationnels associés au RWA sont le besoin de contrôle social, de sécurité et de conformité. Ce type de besoins apparaît en situation de perception de menace (Duckitt, 2001). Ceci est d'autant plus récurrent dans les collectivités socioculturelles comme l'institution policière, où les valeurs du conformisme, du traditionalisme et de l'autorité sociale sont valorisées (Doty, Petterson, & Winter, 1991). Dans ce cas, les cibles privilégiées des préjugés sont les individus appartenant au groupe menaçant ou les individus ayant un comportement déviant des valeurs traditionnelles. Or une position d'infériorité numérique est potentiellement menaçante pour les policiers. En effet, en quartier dit «sensible», la confrontation avec un groupe de jeunes de banlieue est une source de menace physique

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 127 28/10/10 15:03:34

d'autant plus forte pour les policiers que les jeunes sont beaucoup plus nombreux qu'eux. Par conséquent, nous prédisons qu'une situation d'infériorité numérique sera perçue comme menaçante par les policiers. Dans cette condition d'infériorité numérique, les policiers auront des scores de RWA et de préjugés plus élevés que les policiers en situation d'équivalence numérique. Sur la base du modèle de Duckitt, nous prédisons que la RWA médiatisera l'effet de la position d'infériorité numérique sur les préjugés intergroupes.

De nombreux travaux ont aussi montré que les groupes dominants avaient de forts scores de préjugés envers les groupes dominés (Bettencourt, Dorr, Charlton, & Hume, 2001 ; Boldry & Kashy, 1999 ; Bourhis, 1994 ; Brewer & Brown, 1998 ; Lorenzi-Cioldi, 2002). L'asymétrie de pouvoir est un indice important du phénomène de stigmatisation. Exclure les autres, c'est avoir le pouvoir de le faire, d'imposer le marquage de cette différence (Croizet & Leyens, 2003 ; Link & Phelan, 2001). Les individus en situation de domination, désirant asseoir leur position de dominants, peuvent considérer l'endogroupe comme fort, compétent, dominant, et l'exogroupe comme inférieur, inadapté, faible, raté (Fiske, 1998 ; Giles & Ryan, 1982 ; Poppe & Linssen, 1999 ; Singh, Choo, & Poh, 1998). Cette tendance à favoriser son propre groupe au détriment de l'exogroupe reflète l'effet classique du biais pro endogroupe (Brewer & Brown, 1998). Ainsi, de nombreuses études montrent que les groupes ayant un statut élevé font plus de discrimination que les groupes de bas statuts (Bettencourt et al., 2001). Le modèle théorique de Duckitt (2001) présente un champ de réponse spécifique à ce phénomène en s'appuyant sur le niveau de SDO des individus. L'orientation à la dominance sociale est un concept proposé par la théorie de la dominance sociale (Sidanius & Pratto, 1999). Elle se définit comme le degré avec lequel les individus désirent et sont favorables à la hiérarchie et à la domination des groupes «inférieurs» par les groupes «supérieurs». L'existence de préjugés intergroupes serait due à l'adhésion à des mythes légitimant les relations inégalitaires entre les groupes «inférieurs» et «supérieurs». Plusieurs études confirment que la SDO est fortement et positivement corrélée à une variété de préjugés, tels que le racisme, le sexisme et l'homophobie (Duarte, Dambrun, &

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 128 28/10/10 15:03:35

Guimond, 2004 ; Pratto et al., 1994). Les buts motivationnels associés à la SDO sont le désir de supériorité, de compétition, de dominance et de pouvoir (Sidanius, Liu, Pratto, & Shaw, 1994). Les individus perçoivent la réalité sociale comme une jungle compétitive, une lutte immorale pour les ressources et le pouvoir (voir, par exemple, les travaux de Duckitt, 2006, et ceux de Sidanius, Liu, Pratto et Shaw, 1994). Ils croient en l'inégalité sociale et recherchent du pouvoir dans la société, de la dominance sur les autres. Ils souhaitent tout particulièrement que leur groupe soit supérieur et domine les autres groupes. Dans cette perspective, nous prédisons que les policiers en position de supériorité numérique auront des scores de SDO et de préjugés plus élevés que dans la condition d'équivalence numérique. Sur la base du modèle de Duckitt, nous prédisons que la SDO médiatisera l'effet de la supériorité numérique (désir de domination) sur le niveau de préjugés intergroupes.

La recherche en psychologie sociale suggère que la position sociale (infériorité vs. supériorité), liée à des processus psychosociaux distincts, a une influence sur le niveau de préjugés intergroupes. Toutefois, il faut préciser que le statut et les comportements intergroupes, que la position sociale suscite, s'inscrivent dans un contexte normatif spécifique.

L'influence du contexte normatif sur les préjugés intergroupes

De nombreuses études ont montré que le recours aux préjugés était aussi fortement lié à la légitimité de leur expression (Crandall, Eshleman, & O'Brien, 2002 ; Pettigrew, 1958, 1969). Thomas Pettigrew affirmait déjà en 1958 que le racisme pouvait s'expliquer par le conformisme à des normes culturelles et, en 1969, que l'appui social était fondamentalement responsable de la persistance du racisme dans certaines régions du sud des États-Unis. La pensée sociale intolérante se formerait à travers l'influence des agents de socialisation, tels que les groupes de références (Crandall et al., 2002 ; Dambrun, Guimond, & Duarte, 2002 ; Newcomb, 1943). Ici, l'influence du groupe de référence « groupe policier », par l'exercice de la pression sociale, peut conduire les élèves gardiens de la paix à adopter des attitudes intolérantes

Propriété de Cairn.info

RIPS_4_2010.indd 129 28/10/10 15:03:35

conformes aux normes d'intolérance du «groupe policier» (Gergen, Gergen, & Jutras, 1992 ; Kelley, 1952). Ainsi, se conformer aux normes collectives policières permettra la régulation des conduites des membres du «groupe policier» (Westley, 1970). Deux processus sociocognitifs distincts expliquent cette transmission normative : une adhésion publique aux normes d'intolérance du «groupe policier» par complaisance, ou une adhésion privée par intériorisation de ses normes (Kelley, 1952 ; Kelman, 1958, 1961). Ainsi, la pression normative du groupe de socialisation pourrait conduire les individus (e.g. les élèves policiers sous l'influence du «groupe policier») à incorporer les valeurs des autres policiers et de l'institution policière dans leur propre système de valeurs (Guimond, 2000 ; Harris, 1995 ; Mackie, Hamilton, Susskind, & Rosseli, 1996). L'influence sociale de la norme prescrite par le groupe de référence est un facteur déterminant qui permet de comprendre le recours à des attitudes intergroupes intolérantes (voir Alwin, Cohen, & Newcomb, 1991 ; Bobo & Licari, 1989 ; Dambrun, Kamiejski, Haddadi, & Duarte, 2009 ; Guimond, 2000 ; Guimond, Dambrun, Michinov, & Duarte, 2003 ; Newcomb, 1943). Une étude de Gatto et al. (2010), auprès d'élèves gardiens de la paix entrants et sortants de formation initiale, illustre ce phénomène. Au cours de la socialisation en milieu policier (i.e., 9 mois en École Nationale de Police et 3 mois de stage en service actif), les élèves gardiens de la paix sont exposés à une norme d'intolérance envers certains groupes défavorisés (e.g. pauvres, prisonniers, maghrébins, gens du voyage). La pression sociale du groupe de référence (i.e., groupe policier), ainsi que l'exposition durant un an à cet environnement normatif, conduit les élèves gardiens de la paix à internaliser des attitudes intolérantes envers ces mêmes groupes (voir également Guimond, 2000 ; Guimond & Palmer, 1990). Ainsi, plusieurs psychologues sociaux considèrent que l'influence groupale normative est un important processus explicatif des attitudes des individus (Cantril, 1941 ; Dambrun et al., 2002 ; Deutsch & Gerard, 1955 ; Kelman, 1958, 1961 ; Pettigrew, 1958 ; Sechrist & Stangor, 2001). Le fait d'être exposé à une norme intolérante ne motiverait pas les policiers à contrôler leurs préjugés. Au contraire, elle contribuerait à les renforcer (Crandall et al. , 2002 ; Plant & Devine, 1998).

Épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 130 28/10/10 15:03:36

Si une première étude réalisée au sein du milieu policier français a permis de démontrer que l'environnement normatif au sein de cette institution était plutôt favorable à l'intolérance (Gatto et al., 2010), l'intérêt de la présente étude est d'étudier expérimentalement l'impact des différents contextes normatifs rendus saillants par le type de missions réellement assignées au policier par l'institution policière. En effet, il faut souligner l'existence de deux types de missions policières françaises centrales, l'une répressive renvoyant à un environnement normatif d'intolérance typique et l'autre préventive renvoyant à un environnement normatif de tolérance. Ainsi, les missions réelles assignées au policier se dichotomisent en deux catégories : (1) les missions préventives (i.e., respect, protection, et aide des citoyens, maintien la paix), et (2) les missions répressives (i.e. sanctionner, punir, faire respecter l'ordre et la loi, et répression). Alors que les premières rendent saillante une norme policière tolérante, les deuxièmes favorisent davantage une norme policière intolérante. L'institution défend l'idée que le policier discerné est capable d'ajuster son comportement de façon préventive ou répressive en conservant des attitudes de tolérance conformes au Code de déontologie. Il y aurait donc deux types d'environnements normatifs interchangeables en fonction des situations professionnelles. Dans cette perspective, nous prédisons que sous la pression sociale du groupe de référence «groupe policier», si la norme policière perçue est une norme de tolérance (i.e., missions préventives saillantes), les policiers auront moins recours aux préjugés intergroupes, alors que sous norme intolérante (i.e., missions répressives saillantes), ils auront davantage recours aux préjugés intergroupes.

En résumé, si la position numérique des gardiens de la paix apparaît comme un indice contextuel favorisant l'autoritarisme de droite, la dominance sociale, et le recours aux préjugés intergroupes, l'approche normative suggère que ces effets seront renforcés par l'activation de missions policières rendant saillante une norme répressive.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 131 28/10/10 15:03:36

Méthode

Participants

Les participants étaient 196 élèves gardiens de la paix en fin de formation en École Nationale de Police (E.N.P.), interrogés deux semaines avant leur affectation en service actif (i.e., 9 mois en École Nationale de Police et 3 mois de stage en service actif). L'échantillon était composé de cent trente-huit hommes, soit 70,4 % de l'effectif et de 50 femmes, soit 25,5 % de l'effectif (8 participants n'ont pas mentionné leur sexe). Parmi les 138 hommes, 96 avaient plus de 25 ans, 36 moins de 20 ans et 6 entre 20 et 25 ans. Parmi les 50 femmes, 36 avaient plus de 25 ans, 11 moins de 20 ans et 3 entre 20 et 25 ans.

Procédure

L'étude a été réalisée en salle de classe dans une École Nationale de Police. Deux expérimentatrices se présentaient comme stagiaires au bureau de la formation de la police nationale. L'étude était présentée comme un sondage d'opinions des élèves dans le but d'optimiser leurs enseignements. Le questionnaire était précédé du visionnage d'une vidéo mettant en scène des gardiens de la paix. Le visionnage audiovisuel était collectif et la passation des questionnaires était individuelle. Les élèves policiers étaient libres de refuser ou d'accepter la passation. L'anonymat des réponses au questionnaire à remplir après le visionnage vidéo était explicitement notifié. Il était stipulé qu'il n'y avait aucune bonne ou mauvaise réponse puisque les réponses collectées renvoyaient simplement à leur degré d'accord avec des opinions. Les consignes étaient identiques pour chaque groupe. Le contenu du questionnaire était annoncé ainsi que le fonctionnement des échelles en 7 points, pour une meilleure gestion du temps (30 minutes). Il leur était demandé de répondre aux questions dans l'ordre de présentation et de ne pas communiquer entre eux. La passation de l'étude était suivie d'un débriefing collectif non limité dans le temps (i.e., entre 20 minutes et 1 heure). Ce débriefing avait pour but : (a) de discuter les objectifs de l'étude, (b) d'évoquer les ressentis des participants, (c) de faire part de leurs questionnements, et (d) d'aborder

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 132 28/10/10 15:03:37

la question du respect du Code de déontologie comme point central et transversal de leur formation de policier.

Plan expérimental

Cette étude suit un plan expérimental indépendant : $S < A_3 \times B_3 >$; A est la variable indépendante numérique inter-sujets (i.e. infériorité, supériorité et équivalence) et B est la variable indépendante normative inter-sujets (i.e. neutre, préventive et répressive). Les participants étaient répartis au sein des différentes conditions expérimentales de manière équivalente.

Les manipulations expérimentales

Dans un souci de validité écologique, les différentes manipulations expérimentales (i.e., position numérique lors de contacts intergroupes et missions policières induites) ont été élaborées en collaboration avec des officiers de police et pré-testées auprès de douze policiers en service actif. Nous avons veillé à ce que la manipulation de la position numérique soit aussi crédible que possible pour les policiers, autrement dit qu'elle puisse refléter une situation professionnelle probable. Nous avons également été vigilants à ce que les missions policières que nous avons manipulées soient identiques à celles réellement utilisées sur le terrain par les policiers.

Manipulation de la position numérique dans les vidéos

Trois vidéos d'une minute et trente secondes ont été réalisées pour les besoins de l'étude. Ces vidéos ont été réalisées dans une École Nationale de Police avec le concours d'élèves gardiens de la paix volontaires et de chargés de la formation des formateurs en école de police, pour la rédaction et l'interprétation du scénario. Ces vidéos relatent une situation professionnelle quotidienne, sans conflit ouvert avec le public.

Scénarii

Des gardiens de la paix armés doivent porter une convocation à un individu nommé Mme Z. Ils entrent dans un hall d'immeuble et se retrouvent face à des jeunes de quartiers dits sensibles assis près des escaliers, écoutant de la musique. Ils leur demandent de

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 133 28/10/10 15:03:37

quitter les lieux. Les jeunes se lèvent et essaient de négocier leur départ. La vidéo s'arrête.

Afin d'éviter tous biais liés au contexte environnemental (e.g. configuration des lieux, réputation du quartier), aucune indication n'a été donnée aux sujets sur le quartier ou la ville (i.e., une adresse fictive est mentionnée). Aucune infraction n'a été commise et il n'y a pas de conflit ouvert. Cependant, le contact intergroupe peut amorcer un état de tension dû au simple contact entre deux groupes réputés comme étant antagonistes, ceci étant renforcé par : (a) le fait que les policiers demandent aux jeunes de quartiers dits sensibles de quitter les lieux et (b) qu'il y ait des situations d'infractions potentielles, telles que l'entrave délibérée des parties communes, le tapage avec la musique et l'outrage à agent, car les jeunes négocient leur départ. Or, certaines de ces infractions peuvent amener le gardien de la paix à utiliser des moyens de coercition.

La position numérique des policiers et des jeunes dans les vidéos

Les trois vidéos sont identiques, seule la position numérique des deux groupes (policiers vs. jeunes des banlieues) varie. Afin de proposer un scénario crédible, soit le plus proche possible de la réalité du terrain, le ratio numérique « policiers/jeunes » dans les trois conditions expérimentales a été choisi avec le concours d'officiers de police expérimentés. Dans un souci de crédibilité afin que les policiers armés retranscrivent une position d'infériorité numérique potentiellement menaçante face à des jeunes non armés, la première vidéo met en scène deux gardiens de la paix et dix jeunes. Les policiers sont donc en condition d'infériorité numérique. Dans la seconde vidéo, le motif de l'intervention ne pouvant pas nécessiter plus de cinq policiers, cinq gardiens de la paix et deux jeunes sont mis en scène. Les policiers sont donc en condition de supériorité numérique. La troisième vidéo met en scène deux gardiens de la paix et deux jeunes. Les policiers sont donc en condition d'équivalence numérique.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 134 28/10/10 15:03:37

Manipulation du contexte normatif par induction de missions policières spécifiques

Pour les besoins de l'étude, nous souhaitions manipuler l'environnement normatif. À partir de missions policières réellement apprises par les élèves policiers tout au long de leur formation, nous avons élaboré deux documents distincts permettant d'induire un contexte normatif spécifique aux missions policières existantes (i.e., préventives ou répressives). Le premier document rappelle quatre missions préventives : (1) respecter les droits de tous les citoyens ; (2) protéger et aider tous les citoyens ; (3) maintenir la paix ; et (4) prévenir la délinquance en aidant les populations les plus démunies. L'autre document rappelle quatre missions répressives : (1) faire respecter la loi ; (2) sanctionner et punir tout individu ne respectant pas la loi ; (3) imposer l'ordre ; et (4) lutter contre la délinquance en prenant des mesures répressives. Pour rappel, toutes ces missions sont extraites de missions policières réelles assignées aux policiers. Afin de contrôler l'effet de chaque type de contexte normatif induit, nous avons également construit un document de type « induction neutre » (pour un petit déjeuner équilibré, il faut (1) un produit laitier ; (2) un fruit et un jus de fruits ; (3) deux tartines ou céréales ; et (4) prévoir un fruit ou une barre de céréales pour un encas à 10 h). Suite au visionnage de la vidéo, les participants devaient lire individuellement un des trois documents induisant un contexte normatif spécifique (neutre vs. normes policières préventives vs. normes policières répressives). Enfin, les participants avaient pour consigne de bien mémoriser les quatre points évoqués et devaient ensuite les rappeler sur la page suivante.

Questionnaire

Les échelles utilisées étaient de type Lickert. Tous les participants devaient répondre sur une échelle en sept points, allant de « Pas du tout d'accord » (1) à « Tout à fait d'accord » (7). Le questionnaire incluait cinq mesures différentes : une mesure du sentiment de menace, une échelle d'orientation à la dominance sociale, une échelle d'autoritarisme de droite, une échelle de préjugés envers les Maghrébins et une échelle de préjugés envers les jeunes de banlieue.

Épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 135 28/10/10 15:03:38

Mesure du sentiment de menace

Cette mesure est composée de 5 items : (1) les gardiens de la paix se trouvaient dans une situation menaçante ; (2) les gardiens de la paix se trouvaient dans une situation non menaçante (item recodé) ; (3) le groupe des jeunes était menaçant pour les gardiens de la paix ; (4) le groupe des jeunes n'était pas menaçant pour les gardiens de la paix (item recodé) ; (5) les gardiens de la paix se trouvaient dans une situation peu menaçante (item recodé). La fiabilité interne de cette mesure est satisfaisante ($\alpha = .93$).

L'orientation à la dominance sociale (SDO)

Pour les besoins de l'étude, nous avons utilisé la version adaptée en 10 items (Duarte, Dambrun, & Guimond, 2004) de l'échelle de Pratto, Stallworth, Sidanius et Malle (1994 ; e.g. « C'est probablement une bonne chose qu'il y ait certains groupes au sommet et d'autres au plus bas niveau. »). L'alpha de Cronbach de cette échelle est satisfaisant (.82).

L'autoritarisme de droite (RWA, Right-Wing Authoritarianism)

Douze items de l'échelle proposée par Altemeyer (1988) et traduite par Bougie et Perreault (2006) composaient cette échelle (e.g. « La France deviendra grande si nous honorons la manière de vivre de nos ancêtres, faisons ce que les autorités nous disent de faire et éliminons les « pommes pourries » qui sont en train d'empoisonner ce pays »). L'alpha de Cronbach de cette échelle est de .84.

Préjugés flagrants envers les Maghrébins

Cette échelle de huit items de Dambrun (2007) a un alpha de .94 (e.g. « Les Maghrébins/Arabes profitent injustement de l'argent des autres. »).

Préjugés envers les jeunes des banlieues

Pour les besoins de l'étude, nous avons développé une échelle spécifique de préjugés envers les jeunes des banlieues. Cette échelle est composée de huit items. Elle obtient un alpha de .89. L'intégralité de cette échelle est présentée en Annexe 1.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 136 28/10/10 15:03:38

La validité de convergence des mesures d'attitudes

Afin d'examiner la validité de convergence de nos différentes mesures, nous avons réalisé une matrice de corrélations en incluant toutes nos variables dépendantes (Tableau 1). La SDO, le RWA et les deux mesures de préjugés sont corrélés positivement et significativement. Comme attendu, la perception de menace est plus fortement reliée au RWA qu'à la SDO. En revanche, alors que la mesure de préjugés envers les Maghrébins corrèle positivement et significativement avec la perception de menace, la mesure de préjugés envers les jeunes de banlieues n'est pas reliée à cette dernière mesure.

	1	2	3	4	5
1. RWA	–				
2. SDO	.50***	–			
3. Préjugés/maghrébins	.83***	.47***	–		
4. Préjugés/jeunes des banlieues	.27***	.35***	.34***	–	
5. Perception de menace	.29***	.14	.24***	.09	–

Note : RWA = Right-Wing Authoritarianism ; SDO = Social Dominance Orientation ; N = 196 ; *** $p < .001$.

TABLEAU 1 : Corrélations entre les différentes variables.

Résultats

Les données ont été principalement traitées au moyen d'analyses de variance 3 (position numérique : infériorité vs. supériorité vs. équivalence) * 3 (type de contexte normatif : intolérant/mission répressive vs. tolérant/mission préventive vs. neutre).

Vérification des manipulations expérimentales

Position numérique et menace perçue

L'analyse de variance sur les scores de menace révèle uniquement un effet principal significatif de la position numérique, F (2, 195) = 42.32, $p < .001$, $\eta^2 = .31$. Les élèves policiers en position d'infériorité numérique ($M = 5.03$; $ET = 1.44$) ont un score de menace perçue significativement plus élevé que les policiers en position d'équivalence numérique ($M = 3.36$; $ET = 1.37$) et de supériorité numérique ($M = 2.94$; $ET = 1.30$) ; respectivement t (192) = 6.95, $p < .001$ et t (192) = 8.76, $p < .001$. On observe également que

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 137 28/10/10 15:03:39

les policiers en situation d'équivalence numérique ont un score de menace perçue tendanciellement plus élevé qu'en supériorité numérique, t (192) = 1.73, p = .085. La position d'infériorité numérique est donc perçue comme menaçante.

Contexte normatif activé par induction de missions policières spécifiques

Une analyse descriptive révèle que l'induction de la norme a bien fonctionné. En effet, les 4 points évoqués par type d'induction ont bien été restitués suite à leur mémorisation. Sous induction neutre, les élèves policiers ont un score de rappel de 3.91, de 3.37 sous induction préventive et de 3.20 sous induction répressive.

L'effet de la position numérique et du contexte normatif

Autoritarisme de droite (Right-Wing Authoritarianism, RWA)

L'analyse de variance sur les scores de RWA révèle un effet principal significatif de la position numérique, F (2, 196) = 43.17, p < .001, η^2 = .32. Les élèves policiers en situation d'infériorité numérique (M = 4.31 ; ET = 1.44) expriment un niveau de RWA significativement plus élevé que les policiers en situation de supériorité (M = 3.05 ; ET = .82) et d'équivalence numérique (M = 3.38 ; ET = .95 ; ps < .001). On observe également un effet principal significatif de la norme, F (2, 196) = 18.11, p < .001, η^2 = .16. Les élèves policiers en situation de norme répressive (M = 3.91 ; ET = 1.24) et de norme préventive (M = 3.90 ; ET = 1.38) ont des scores de RWA significativement plus élevés que les policiers en situation de norme neutre (M = 3.06 ; ps < .001 ; ET = .89). Enfin, l'effet d'interaction entre le type de position numérique et le type de norme est également significatif, F (4, 196) = 20.69, p < .001, η^2 = .31. La décomposition de cet effet révèle que les policiers en condition d'infériorité numérique et en situation de norme répressive (M = 5.09 ; ET = .90) ou préventive (M = 5.31 ; ET = .96) ont des scores de RWA significativement plus élevés que les policiers dans les autres conditions expérimentales (ps < .001). Cet effet d'interaction est présenté en Figure 1.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 138 28/10/10 15:03:39

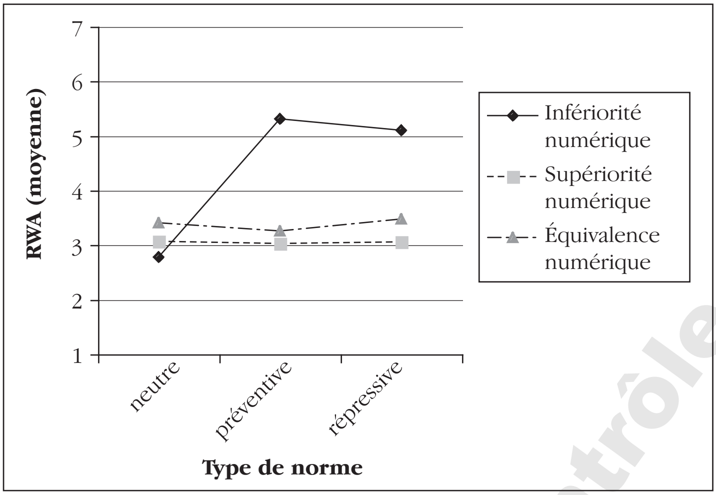

FIGURE 1 :
Effet de la position numérique et du contexte normatif sur le niveau d'autoritarisme de droite.

Orientation à la Dominance Sociale (SDO)

L'analyse de variance sur les scores de SDO révèle tout d'abord que l'effet principal de la position numérique est non significatif, F (2, 196) = 1.56, p = .21. Il n'y a aucune différence significative entre les élèves policiers en situation d'infériorité numérique (M= 3.22 ; ET = .92), de supériorité (M = 2.92 ; ET = 1.11) et d'équivalence numérique (M = 3.10 ; ET = 1.31). L'effet principal de la norme n'est pas significatif, F (2, 196)= 2.17, p > .12. Enfin, l'effet d'interaction entre le type de position numérique et le type de norme est significatif, F (4, 196) = 5.59, p < .001, η^2 = .11 (Figure 2). La décomposition de cet effet révèle principalement qu'en situation d'infériorité numérique, les policiers en situation de norme répressive (M = 3.65 ; ET = .43) ou préventive (M = 3.58 ; ET = .41) ont des scores de SDO significativement plus élevés que les policiers en situation de norme neutre (M = 2.53 ; ET = 1.14 ; ps < .001).

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 139 28/10/10 15:03:40

FIGURE 2 :
Effet de la position numérique et du contexte normatif sur le niveau d'orientation à la dominance sociale.

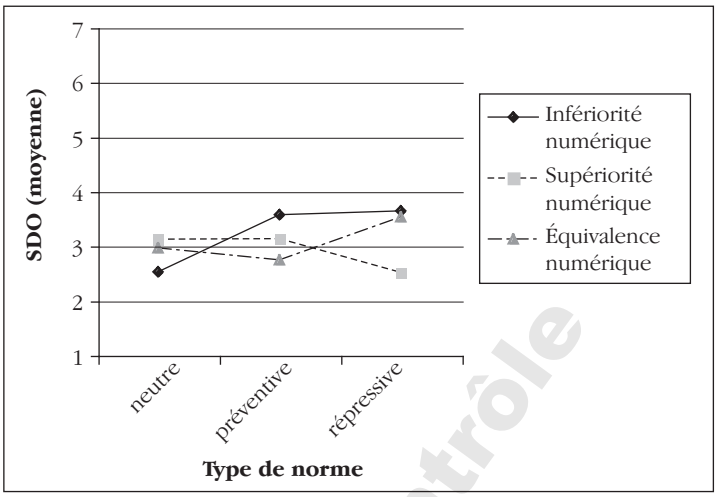

Préjugés envers les Maghrébins

L'analyse de variance sur les scores de préjugés envers les Maghrébins révèle tout d'abord un effet principal significatif de la position numérique, $F(2, 193) = 54.85$, $p < .001$, $\eta^2 = .37$. Les élèves policiers en situation d'infériorité numérique ($M = 4.30$; $ET = 2.21$) expriment un niveau de préjugés envers les Maghrébins significativement plus élevé que les policiers en situation de supériorité ($M = 2.24$; $ET = 1.09$) et d'équivalence numérique ($M = 3.18$; $ET = 1.60$; $ps < .001$). On observe également un effet principal significatif de la norme, $F(2, 193) = 21.44$, $p < .001$, $\eta^2 = .19$. Les élèves policiers en situation de norme répressive ($M = 3.68$; $ET = 2.08$) et de norme préventive ($M = 3.75$; $ET = 1.92$) ont des scores de préjugés envers les Maghrébins significativement plus élevés que les policiers en situation de norme neutre ($M = 2.46$; $ET = 1.44$; $ps < .001$). Enfin, l'effet d'interaction entre le type de position numérique et le type de norme est également significatif, $F(4, 193) = 35.94$, $p < .001$, $\eta^2 = .44$. La décomposition de cet effet révèle que les policiers en condition d'infériorité numérique et en situation de norme répressive ($M = 5.69$; $ET = .98$) ou préventive ($M = 6.04$; $ET = .65$) ont des scores de préjugés envers les Maghrébins significativement plus élevés que les policiers dans les autres conditions expérimentales ($ps < .001$), notamment en condition d'infériorité numérique sous norme

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 140 28/10/10 15:03:41

neutre (M = 1.64 ; ET = .81). Cet effet d'interaction est présenté en Figure 3.

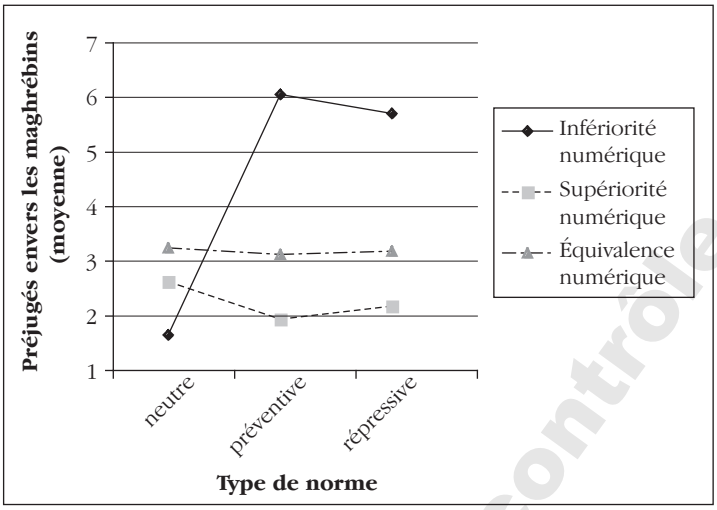

FIGURE 3 :
Effet de la position numérique et du contexte normatif sur le niveau de préjugés envers les Maghrébins.

épreuve de contrôle

Préjugés envers les jeunes de banlieues

L'analyse de variance sur les scores de préjugés envers les jeunes révèle tout d'abord un effet principal significatif de la position numérique, F (2, 192) = 9.85, p < .001, η^2 = .10. Les élèves policiers en situation d'équivalence numérique (M = 4.96 ; ET = 1.27) expriment un niveau de préjugés envers les jeunes significativement plus élevé que les policiers en situation de supériorité (M = 4.40 ; ET = 1.18) et d'infériorité numérique (M = 4.01 ; ET = 1.56 ; ps < .001). Cependant, on observe que l'effet principal de la norme est non significatif, F(2, 192) < 1. Enfin, l'effet d'interaction entre le type de position numérique et le type de norme est non significatif, F (4, 192) < 1.

Analyse de médiation : la RWA médiatise-t-elle l'effet de l'infériorité numérique sur les préjugés envers les Maghrébins ?

Nous prédisions que les participants en condition d'infériorité numérique (codée +1) auraient un niveau de préjugés plus élevé que les participants de la condition d'équivalence numérique (codée -1), et que cet effet serait médiatisé par le RWA. Afin de tester

RIPS_4_2010.indd 141 28/10/10 15:03:42

cette hypothèse de médiation, nous avons suivi la procédure proposée par Baron et Kenny (1986). La première condition de cette procédure est de tester si la variable indépendante (i.e., position d'infériorité numérique vs. position d'équivalence numérique) est reliée significativement à la variable dépendante (i.e., préjugés envers les Maghrébins). D'après la Figure 4, nous pouvons observer que c'est le cas ($\beta = .28, p < .001$). Deuxièmement, la variable médiatrice (i.e., le RWA) doit être reliée significativement à la variable indépendante et à la variable dépendante. Ces deux conditions sont également satisfaites. Le niveau d'autoritarisme des participants est significativement relié à la position numérique ($\beta = .35, p < .001$) et aux préjugés envers les Maghrébins ($\beta = .83, p < .001$). La dernière condition est que la variable médiatrice doit significativement prédire la variable dépendante lorsque la variable indépendante est statistiquement contrôlée. En revanche, l'effet de la variable indépendante sur la variable dépendante doit significativement diminuer lorsque la variable médiatrice est statistiquement contrôlée. Comme attendu, lorsque la RWA est statistiquement contrôlée, l'effet de la position d'infériorité numérique sur le niveau de préjugés envers les Maghrébins disparaît totalement ($\beta = -.01$). En revanche, l'effet du RWA sur les préjugés envers les Maghrébins n'est pas affecté par l'effet de la variable indépendante (i.e. position d'infériorité numérique). Un test de Sobel révèle que la médiation est significative ($z = 3.76, p < .01$). Autrement dit, l'effet de la position d'infériorité numérique sur le niveau de préjugés envers les Maghrébins est totalement médiatisé par le RWA. Un appui supplémentaire à ce modèle est fourni par le test du modèle inverse. Ce test consiste à vérifier que les préjugés envers les Maghrébins ne médiatisent pas l'effet de l'infériorité numérique sur le RWA. Or, nous pouvons observer que lorsque l'effet des préjugés envers les Maghrébins est statistiquement contrôlé, l'effet de l'infériorité numérique sur le RWA demeure significatif ($\beta = .13, p = .01$). Autrement dit, le modèle selon lequel les préjugés envers les Maghrébins médiatisent l'effet de la position d'infériorité numérique sur le RWA est invalidé par les résultats.

épreuve de compte

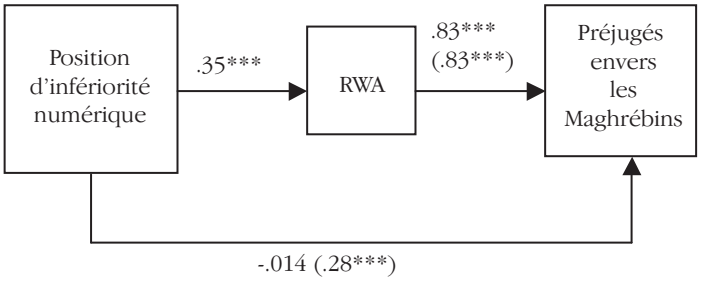

FIGURE 4 :
L'autoritarisme de droite comme médiateur de l'effet de l'infériorité numérique sur les préjugés envers les Maghrébins.

Note : *** $p < .001$; $z = 3.76, p < .01$

Enfin, en l'absence d'une augmentation significative de la SDO en fonction de la position numérique endossée par les élèves policiers, les analyses de médiation de l'effet de la position de numérique sur les préjugés via la SDO n'ont pu être testées.

Discussion

Le principal objectif de cette recherche était de spécifier l'impact des caractéristiques psychosociales et organisationnelles du contact intergroupe entre les policiers et les jeunes de quartiers dits sensibles sur les préjugés intergroupes des policiers. Ce type de contact intergroupe obéit à une longue tradition de tensions entre les policiers et ces jeunes (Bonelli 2003 ; Bonelli & Sainati, 2000 ; Bui Trong, 1998, 2000, 2003 ; Mucchielli, 2000 ; Mucchielli & Le Goaziou, 2006). Investiguer les attitudes intergroupes des policiers est ici de rigueur pour essayer de comprendre et prévenir la discrimination et les conséquences négatives de contacts intergroupes hostiles. Dans cette optique, cette étude a permis de dégager de nouveaux processus associés au développement de préjugés intergroupes chez les élèves policiers en fin de formation, fournissant ainsi des pistes de réflexions pour enrayer le recours aux préjugés. Plus spécifiquement, la contribution originale de ces résultats se situe dans l'analyse de l'impact de la position numérique des policiers et du type de contexte normatif activé par les missions leur étant assignées (i.e., préventive vs. répressive) sur leur niveau de préjugés intergroupes. À l'aide de vidéos mettant en scène un contact intergroupes sans conflit ouvert entre des policiers et des jeunes de quartiers dits sensibles, ces deux

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 143 28/10/10 15:03:43

variables indépendantes (i.e. position numérique et contexte normatif) ont pu être manipulées.

Conformément à notre prédiction et au modèle de Duckitt (2001), l'effet de la position d'infériorité numérique, perçue comme menaçante par les policiers, sur les préjugés envers les Maghrébins est médiatisé par leur niveau d'autoritarisme de droite. Deuxièmement, nous notons que cet effet est significativement plus fort sous l'induction d'un contexte professionnel policier normatif saillant, que la mission soit préventive ou répressive par comparaison à toutes les autres modalités expérimentales. Ces résultats s'observent sur le niveau de préjugés des élèves policiers envers la population maghrébine/arabe. A contrario, nous n'observons aucun effet attendu sur les scores de préjugés envers les jeunes de quartiers «dits» sensibles. Nos vidéos ciblant explicitement les jeunes de quartiers dits sensibles, les élèves policiers ont peut-être focalisé leur attention sur le contrôle de leurs attitudes envers ces jeunes. En effet, il était clair que notre étude ciblait les attitudes des policiers envers les jeunes des quartiers dits sensibles. Les mesures explicites laissant la possibilité aux individus de masquer leurs attitudes personnelles, les élèves policiers ont pu manipuler leurs réponses pour que celles-ci soient socialement acceptables et conformes aux attentes institutionnelles stipulées explicitement par le Code de déontologie (pour une revue, voir Dambrun & Guimond, 2003). Par exemple, Miller, Pedersen, Earleywine, et Pollock (2003) ont montré que l'hostilité pouvait se déplacer vers une autre cible (e.g. ici les Maghrébins/Arabes) lorsqu'il apparaissait qu'il n'était pas socialement désirable d'exprimer de l'hostilité envers la cible initiale. Ce résultat suggère qu'il serait souhaitable dans une étude ultérieure de tester si en l'absence d'un autre groupe donnant la possibilité de déplacer l'hostilité des policiers, ceux-ci exprimeraient plus de préjugés à l'égard des jeunes de banlieues. En résumé, cette étude montre qu'un contact intergroupe perçu comme étant menaçant sous influence normative policière (i.e., mission préventive ou répressive) entraîne de forts scores d'autoritarisme de droite favorisant le recours aux préjugés intergroupes. Autrement dit, non seulement le sentiment de menace est présent lors d'un contact sans conflit ouvert entre deux policiers armés et dix jeunes non armés, mais qui plus est la réponse

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 144 28/10/10 15:03:43

prégnante est intolérante et ceci même en dépit de l'activation de missions préventives.

La lecture d'un événement social particulier (e.g. contact intergroupe entre des policiers et des jeunes de quartiers dits sensibles) génère une évaluation spécifique de la situation (e.g. infériorité numérique jugée menaçante) à l'origine de la formation des attitudes intergroupes (e.g., préjugés envers les Maghrébins). Lors des pré-tests, les officiers de police ayant collaboré à l'élaboration de cette étude, ainsi que les élèves policiers interrogés lors des débriefings, ont indiqué que cette position numérique constituait une menace physique pour les policiers. Dans ses travaux, Duckitt (2001) montre qu'un niveau élevé d'autoritarisme de droite implique le respect inconditionnel des normes du groupe (soumission à l'autorité ; voir également Dambrun & Vatiné, 2010), mais ces normes impliquent aussi qu'il faut s'opposer à tout ce qui est non conforme (i.e., agression et rejet de certains exogroupes). Dès lors, nous pouvons nous interroger sur la menace symbolique que pourrait impliquer la présence des jeunes de quartiers dits sensibles. Par conséquent, il serait pertinent dans des recherches futures de mesurer plus précisément les types de menace en jeu (e.g. physique, symbolique).

Le recours aux préjugés intergroupes ne se ferait pas toujours selon le même degré d'automaticité. La littérature montre que certaines différences en termes de caractéristiques psychosociales et/ou de réactions émotionnelles modifient la tendance des individus à avoir recours aux préjugés intergroupes. Le traitement de l'information initié par l'individu, lorsqu'il examine les informations sociales, correspond à des stratégies cognitives spécifiques (Brewer, 1988 ; Cacioppo, Petty, Kao, & Rodriguez, 1986). L'individu passerait d'une appréciation à une autre en fonction de ses dispositions et/ou de la situation. Ainsi, les élèves policiers sous mission préventive ont un score de préjugés envers les Maghrébins/Arabes de 1.93 en position de supériorité numérique et de 6.04 en position d'infériorité numérique (sur une échelle de type Lickert en sept points). Selon Yabar et Philippot (2000), à un extrême du continuum, le traitement de l'information est superficiel, économique et «top down», alors

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 145 28/10/10 15:03:44

qu'à l'autre extrême, il est profond, coûteux et «bottom-up». Nos résultats suggèrent qu'en situation d'infériorité numérique perçue comme étant menaçante, les policiers ont un traitement de la situation intergroupe plutôt économique, superficiel et «top down» alors qu'en situation de supériorité numérique, ils ont un traitement plutôt profond, coûteux et «bottom up». Si l'on se réfère au cheminement théorique proposé par Duckitt (2001), nous pouvons donc supposer que les élèves policiers en situation de minorité numérique perçue comme étant menaçante ont besoin de restaurer un sentiment de sécurité et de contrôle de la situation. Ces besoins favoriseraient de forts scores d'autoritarisme de droite et donc l'émergence de préjugés intergroupes (D'Andrade's, 1992). Cependant, il faut considérer que ce type de besoins apparaît tout particulièrement au sein d'institutions valorisant le conformisme social (Duckitt, 2001), telle que l'institution policière (Brodeur & Monjardet, 2003).

Contrairement à notre prédiction, nous n'observons aucun effet de la supériorité numérique des policiers sur leur niveau de préjugés et de SDO. Il semble donc que la supériorité numérique n'amplifie pas particulièrement leur désir de domination et de compétition. Différentes recherches ont déjà montré que l'effet de la dominance sociale et/ou du pouvoir dépend du contexte normatif dans lequel il opère (De Oliveira, Dambrun, & Guimond, 2009; Postmes & Spears, 1998). Par exemple, l'exercice du pouvoir punitif (e.g. envoyer des chocs électriques) dépend de l'environnement normatif activé (i.e. pro-social vs. anti-social; Zimbardo, 1970). De ce fait, nous pouvons concevoir que la position de supériorité numérique des policiers leur offre une position intergroupes sécurisante, leur permettant de mobiliser les ressources attentionnelles nécessaires (Gilbert & Hixon, 1991) pour avoir un traitement de la situation intergroupes plus discerné, favorisant donc des attitudes et des comportements plus conformes au Code de déontologie (i.e., activation de l'environnement pro-social). Il faut cependant relativiser la portée de ces résultats. En effet, il n'est pas certain que la situation où les policiers sont en supériorité numérique soit favorable à un climat de paix intergroupe. Dans la mesure où la position d'infériorité numérique suscite chez les policiers un sentiment de menace et le recours aux préjugés intergroupes, on peut se demander

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 146 28/10/10 15:03:44

quelle serait la réaction des jeunes de banlieues dans une situation analogue. En effet, si les policiers sont en situation de supériorité numérique, cela implique que les jeunes soient en position d'infériorité. Or, il serait problématique que dans ce type de contact asymétrique, les jeunes de banlieues se sentent également menacés et qu'ils mobilisent des attitudes hostiles envers les policiers. Il serait donc important de répliquer cette recherche auprès de la population des jeunes de banlieues mais aussi de tester à partir de quelle différence numérique, entre des jeunes de banlieues non armés et des policiers armés et entraînés, apparaît un sentiment de déséquilibre des forces en présence, pour les uns et les autres. Au regard de ces premiers résultats, dans un contexte normatif policier saillant, le contexte numérique d'équivalence semble être la condition optimale dans laquelle les différents scores d'intolérance à l'égard des Maghrébins/Arabes sont les moins élevés. Toutefois, cette piste est à relativiser car d'une part nos résultats concernant les préjugés envers les jeunes de quartier dits sensibles indiquent que c'est dans cette même condition d'équivalence numérique que les policiers ont les plus forts de préjugés à l'encontre de ces jeunes, et d'autre part une situation d'équivalence numérique de ce type est peu probable sur le terrain.

Si ces premiers résultats indiquent que la position numérique a un impact sur leur niveau de préjugés, ils révèlent également l'importance de l'environnement normatif. On observe qu'en situation d'infériorité numérique jugée menaçante, les élèves policiers, exposés aux missions policières (environnement normatif policier saillant), que celles-ci soient préventives ou répressives, ont plus de préjugés intergroupes que ceux exposés à une induction neutre non policière (environnement normatif policier non saillant). Dans la perspective des travaux de Zajonc (1980), la réponse à une menace potentielle serait un réflexe de contrôle (monitoring). Il y aurait donc focalisation sur des éléments restreints, soit sur les réponses dominantes apprises, les plus accessibles dans le répertoire comportemental (Matlin & Zajonc, 1968). Suivant ce raisonnement, dans le présent contexte, la réponse dominante apprise pourrait donc être la réponse répressive au détriment de la réponse préventive. Pour essayer de comprendre l'effet de l'environnement normatif policier sur

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 147 28/10/10 15:03:44

les préjugés intergroupes, il faut souligner le contexte dans lequel les policiers français travaillent, soit le contexte normatif a priori. Ainsi, la politique actuelle place majoritairement les gardiens de la paix (i.e., policiers interrogés dans notre étude) sous la Direction Générale de la Sécurité Publique (DGSP). Cette direction a pour objectif de maintenir la sécurité et de prévenir l'insécurité. Cette politique de sécurité publique est centrale dans le plan gouvernemental français et son action se décline en missions répressives et préventives. Or, il est à noter que si les missions répressives sont très clairement objectivées, ce n'est pas le cas des missions préventives. Cela pourrait donc donner plus d'espace à des interprétations répressives et par là-même favoriser la normalisation des réponses policières répressives (Bonelli & Sainati, 2000). Les résultats de la présente étude concernant la portée du type de missions assignées sur le niveau de préjugés des gardiens de la paix apportent à ce sujet des éléments relativement inattendus. En effet, les résultats indiquent qu'en position d'infériorité numérique, si l'on active l'une des deux missions policières en usage au sein de l'institution policière, que celle-ci soit préventive ou répressive, les niveaux d'autoritarisme de droite et de préjugés envers les Maghrébins sont significativement plus élevés que dans toutes les autres conditions. Ces éléments nous conduisent à nous interroger sur la réelle dichotomisation des missions de la sécurité publique. Nous savons qu'à partir de 2002 (Roché, 2005), l'objectif ministériel n'était plus de promouvoir des services spécifiques pour la prévention (e.g. police de proximité) et d'autres pour la répression (e.g. la brigade anti-criminalité). Un des arguments politiques était que le policier, capable d'avoir une conduite discernée en fonction des situations professionnelles rencontrées, adopterait un comportement de type préventif ou répressif adapté à la situation. C'est une des raisons évoquées justifiant la suppression de la police de proximité. Au regard de ces résultats et de nos travaux antérieurs (Gatto et al., 2010), le recours à des attitudes intergroupes conformes au Code de déontologie et l'évaluation objective de la situation de travail ne semble pas si évident. Il faut donc rester vigilant à l'égard de contre-effets organisationnels favorisant un environnement propice à l'émergence de préjugés intergroupes. Par exemple, les effets de l'enseignement sur le discernement durant la formation initiale des gardiens de la paix

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 148 28/10/10 15:03:45

(seulement 4 h d'enseignement durant toute l'année de formation) pourraient se voir totalement annihilés par le système organisationnel en place. Plus exactement, s'il y a prégnance d'une réponse apprise répressive, ambiguïté sur la manière dont les missions préventives doivent se matérialiser, et un sentiment de menace exacerbé non proportionnel à la situation de travail. Si tel est le cas, quelle que soit la norme policière activée, si la réponse dominante apprise est intolérante, le schéma d'intolérance sera rendu saillant par les missions policières activées, répressives et préventives. Ces résultats apportent une perspective d'analyse pertinente concernant les outils policiers actuellement mis en place pour remédier aux préjugés intergroupes. Les implications de ces premiers résultats, en matière de lutte contre les préjugés et les discriminations, suggèrent une reconsidération de la seule efficacité de la mise en avant de l'action préventive actuelle de la police dans le cadre des missions de la sécurité publique pour remédier aux préjugés intergroupes (exemple : la seule efficacité du port obligatoire du Code de déontologie – articles : 1, 7, 8, 9 et 10). Pour garantir le respect du Code de déontologie, ce dernier doit avoir un rayonnement central au sein de l'institution policière, afin de devenir le modèle normatif dominant qui s'imposera aux membres de l'organisation.

Pour conclure, ces premiers résultats révèlent les effets contre-intuitifs des missions préventives policières, ainsi que les effets délétères d'une position d'infériorité numérique sur le niveau d'intolérance des policiers sous mission policière. Le présent travail offre des pistes de réflexions qui mériteraient d'être étayées par un travail sur les comportements effectifs des policiers en fonction, comportements pouvant aussi être modulés par d'autres facteurs psychosociaux importants tels que les aspects organisationnels du travail en service actif (e.g. les secteurs d'activités, les champs d'intervention).

épreuve de censure

RIPS_4_2010.indd 149 28/10/10 15:03:45

Références

Altemeyer, B. (1988). *Enemies of freedom: Understanding right-wing authoritarianism*. San Francisco: Jossey-Bass.

Altemeyer, B. (1998). The other "authoritarian personalityî. *In M. Zanna (Ed.), Advances in Experimental Social Psychology, (pp. 47-92). San Diego, CA: Academic Press.*

Alwin, D. F., Cohen, R. L., & Newcomb, T. M. (1991). *Political Attitudes over the Life Span: The Bennington Women after Fifty Years*. Madison, WI: The University of Wisconsin Press.

Bachman, C., & Le Guennec, N. (1996). *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*. Paris: Éditions Albin Michel.

Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology, 51,* 1173-1182.

Bettencourt, B. A., Dorr, N., Charlton, K., & Hume, D. L. (2001). Status differences and in-group bias: A meta-analytic examination of the effects of status stability, status legitimacy, and group permeability. *Psychological Bulletin, 127,* 520-542.

Bobo, L., & Licari, F. C. (1989). Education and political tolerance: testing the effects of cognitive sophistication and target group affect. *Public Opinion Quarterly, 53(3)*, 285-285.

Body-Gendrot, S., & Withol de Wenden, C. (2003). *Police et discriminations raciales: le tabou français*. Paris: Éditions de l'Atelier.

Boldry, J. G., & Kashy, D. A. (1999). Intergroup perception in naturally occurring groups of differential status: A social relations perspective. *Journal of Personality and Social Psychology, 77*, 1200-1212.

Bonelli, L. (2003). *Une vision policière de la société*. Le Monde Diplomatique (13 février).

Bonelli, L., & Sainati, G. (2000). *La machine à punir. Pratiques et discours sécuritaires*. Paris: Éditions L'Esprit frappeur.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 150 28/10/10 15:03:45

Bougie, E., & Perreault, S. (2006). *Validation francophone préliminaire de l'échelle écourtée du Right-Wing Authoritarianism d'Altemeyer (1998)*. Unpublished manuscript. Canada: McGill University.

Bourhis, R. Y. (1994). Power, gender and intergroup discrimination: some minimal group experiments. *The psychology of prejudice: The Ontario symposium* (pp. 171-208). Hillsdale, NJ: Erlbaum.

Boussard, V., Loriol, M., & Caroly, S. (2006). Catégorisation des usagers et rhétorique professionnelle : Le cas des policiers sur la voie publique. *Sociologie du travail, 48(2)*, 209-225.

Brewer, M. B. (1988). A dual process of impression formation. In T. K. Srull & R. S. Wyer (Eds.), *Advances in social cognition* (Vol.1, pp. 1-36). Hillsdale, NJ: Laurence Erlbaum Associates.

Brewer, M. B., & Brown, R. (1998). Intergroup relations. In D. Gilbert, S. Fiske, & G. Lindzey (Eds.), *The handbook of social psychology, 4th edition* (Vol. 2, pp. 554-594). New York: McGraw Hill.

Brodeur, J. P., & Mondjardet, D. (2003). *Connaître la police/ Grands textes de la recherche anglo-saxonne*. Paris: Éditions de l'Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure.

Brown, R. J., & Williams, J. A. (1984). Group identification: The same thing to all people? *Human Relations, 37*, 547-564.

Bui Trong, L. (1998). Les rapports des jeunes avec l'autorité policière. *Migrants-Formation, 112*, 52-52.

Bui Trong, L. (2000). *Violences urbaines. Des vérités qui dérangent*. Paris: Éditions Bayard.

Bui Trong, L. (2003). *Les racines de la violence. De l'émeute au communautarisme*. Paris : Éditions Louis Audibert.

Buschini, F., Guimond, S., & Breakwell, G. (2010). Social issues and social psychology (Special issue). *International Review of Social Psychology, 23* (2-3).

Cacioppo, J. T., Petty, R. E., Kao, C. F., & Rodriguez, R. (1986). Central and peripheral routes of persuasion: an individual differ-

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 151 28/10/10 15:03:46

ence perspective. *Journal of Personality and Social Psychology*, *51(5)*, 1032- 1043.

Cantril, H. (1941). *The Psychology of Social Movement*. New York: Wiley & Sons.

Carlson, H. M., & Sutton, M. S. (1975). The effects of different police roles on attitudes and values. *Journal of Psychology, 91*, 57-64.

Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (2005). *Avis et recommandations de la Commission nationale de déontologie de la sécurité*. Récupéré le 10 octobre 2007 de http://www.cnds.fr/pages/ra.htm

Conférence de cohésion pour la Seine-St-Denis (2008). *Allocution de Michèle Alliot-Marie*. Récupéré le 2 juillet 2008 de http://www.interieur.gouv.fr.

Crandall, C. S., Eshleman, A., & O'Brien, L. (2002). Social norms and the expression and suppression of prejudice: the struggle for internalization. *Journal of Personality and Social Psychology, 82*, 359-378.

Croizet, J. C., & Leyens, J. P. (2003). *Les mauvaises réputations.* Paris : Édition Armand Collin.

Dambrun, M. (2007). Understanding the relationship between racial prejudice and support for the death penalty: The racist punitive bias hypothesis. *Social Justice Research*, *20*, 228-249.

Dambrun, M., & Guimond, S. (2003). Les mesures implicites et explicites des préjugés et leur relation : Développements récents et perspectives théoriques. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 57,* 52-73.

Dambrun, M., Guimond, S., & Duarte, S. (2002). The impact of hierarchy-enhancing vs. hierarchy-attenuating academic major on stereotyping: The mediating role of perceived social norm. *Current Research in Social Psychology,* 7, 114-136.

Dambrun, M., Kamiejski, R., Haddadi, N., & Duarte, S. (2009). Why does social dominance orientation decrease with university exposure to the social sciences? The impact of institutional

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 152 28/10/10 15:03:46

socialization and the mediating role of "geneticism". *European Journal of Social Psychology, 39, 88-100.*

Dambrun, M., & Vatiné, E. (2010). Reopening the Study of Extreme Social Behaviors: Obedience to Authority within an Immersive Video Environment. *European Journal of Social Psychology*, *40*, 760-773.

D'Andrade, R. (1992). Schemas and motivation. In R. D'Andrade, & C. Strauss (Eds.), *Human motives and cultural models* (pp. 23-44). Cambridge: Cambridge University Press.

Delon, A. & Mucchielli, L. (2006). *Les mineurs émeutiers jugés au tribunal de Bobigny*. *Claris La Revue, 1*, 5-16.

De Oliveira, P., Dambrun, M., & Guimond, S. (2009). L'effet de la dominance sociale sur les idéologies de légitimation : le rôle modérateur de l'environnement normatif. *International Review of Social Psychology, 21, 115-150.*

Deutsch, M., & Gerard, H. B. (1955). A study of normative and informational social influences upon individual judgement. *Journal of Abnormal and Social Psychology, 51*, 100-107.

Doty, R., Petterson, B., & Winter, D. (1991). Threat and authoritarianism in the United States, 1978-1987. *Journal of Personality and Social Psychology, 61*, 629-640.

Duarte, S., Dambrun, M., & Guimond, S. (2004). La théorie de la dominance sociale et «les mythes légitimisateurs» : Validation d'une version française de l'échelle d'orientation de dominance sociale. *Revue Internationale de Psychologie Sociale/ International Review of Social Psychology, 17*, 97-126.

Duckitt, J. (2001). A dual-process cognitive-motivational theory of ideology and prejudice. In M. Zanna (Ed.), *Advances in Experimental Social Psychology* (Vol. 33, pp. 41-113). San Diego, CA: Academic press.

Duckitt, J. (2006). Differential effects of right wing authoritarianism and social dominance orientation on outgroup attitudes and their mediation by threat from competitiveness to outgroups. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *32*, 684-696.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 153 28/10/10 15:03:46

Fiske, S. (1998). Stereotyping, prejudice, and discrimination. In D. Gilbert, S. Fiske, & G. Lindzey (Eds.), *The handbook of social psychology*, *4th edition* (Vol. 2, pp. 357-411). New York: McGraw Hill.

Gatto, J., Dambrun, M., Kerbrat, C., & De Oliveira, P. (2010). Prejudice in the police: On the processes mediating the effects of selection and group socialization. *European Journal of Social Psychology, 40, 252-269.*

Gergen, K., Gergen, M., & Jutras, S. (1992). *Psychologie Sociale*, *2e édition*. Montréal: Etudes Vivantes.

Gilbert, D. T., & Hixon, J. G. (1991). The trouble of thinking: Activation and application stereotypic beliefs. *Journal of Personality and Social Psychology, 60*, 509- 517.

Giles, H., & Ryan, E. (1982). Prolegomena for developing a social psychological theory of language attitudes. In E. Ryan, & H. Giles (Eds.), *Attitudes toward language variation* (pp. 208-223). London: Edward Arnold.

Guimond, S. (2000). Group socialization and prejudice: The social transmission of intergroup attitudes and beliefs. *European Journal of Social Psychology, 30*, 335-354.

Guimond, S., & Palmer, D. L. (1990). Type of academic training and causal attributions for social problems. *European Journal of Social Psychology, 20*, 61-75.

Guimond, S., Dambrun, M., Michinov, N., & Duarte, S. (2003). Does social dominance generate prejudice? Integrating individual and contextual determinants of intergroup cognitions. *Journal of Personality and Social Psychology, 84*, 697-721.

Harris, J. R. (1995). Where is the child's environment? A group socialization theory of development. *Psychology Review, 102*, 458-489.

Kelley, H. (1952). "Two functions of reference groups." In S. Swanson, T. Newcomb, & E. Hartley (Eds.), *Society for the psychological study of social issues, readings in social psychology (pp. 410-414)*. New York: Holt.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 154 28/10/10 15:03:47

Kelman, H. C. (1958). Compliance, identification and internalization: Three processes of opinion change. *Journal of Conflict Resolution, 2,* 51-60.

Kelman, H. C. (1961). Processes of opinion change. *Public Opinion Quarterly, 25,* 57-78.

Link, G., & Phelan, J. C. (2001). Conceptualizing stigma. *Annual Review of Sociology, 27*, 363-385.

Lorenzi-Cioldi, F. (2002). *Les représentations des groupes dominants et dominés : Collections et agrégats.* Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.

Mackie, D. M., Hamilton, D. L., Susskind, J., & Rosseli, F. (1996). Social psychological foundations of stereoype formation. In C. N. Macrae, C. Stangor, & M. Hewstone (Eds.), *Stereotypes and stereotyping* (pp. 323-368). New York: Guilford Press.

Matlin, M. W., & Zajonc, R. B. (1968). Social facilitation of word associations. *Journal of Personality and Social Psychology, 10*, 455-460.

Miller, N., Pedersen, W. C., Earleywine, M., & Pollock, V. E. (2003). A theoretical model of triggered displaced aggression. *Personality and Social Psychology Review, 7,* 75-97.

Mohammed, M., & Mucchielli, L. (2006). La police dans les « quartiers sensibles » : un profond malaise. In L. Mucchielli, & V. Le Goaziou (Eds.), *Quand les banlieues brûlent…* (pp. 104-125). Paris : Éditions La Découverte.

Mucchielli, L. (2000). L'expertise policière de la "violence urbaine". Sa construction intellectuelle et ses usages dans le débat public français. *Déviance et Société, 4*, 351-375.

Mucchielli, L., & Le Goaziou, V. (2006). *Quand les banlieues brûlent…* Paris : Éditions La Découverte.

Newcomb, T. M. (1943). *Personality and social change: Attitudes formation in a student community*. New York: Dryden Press.

Pettigrew, T. F. (1958). Personality and sociocultural factors in intergroup attitudes: A cross-national comparison. *Journal of Conflict Resolution, 2*, 29-42.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 155 28/10/10 15:03:47

Pettigrew, T. F. (1969). Gordon Willard Allport: 1897-1967. *Journal of Personality and Social Psychology, 12*, 1-5.

Plant, E. A., & Devine, P. G. (1998). Internal and external motivation to respond without prejudice. *Journal of Personality and Social Psychology, 75*, 790-801.

Poppe, E., & Linssen, H. (1999). Ingroup favouritism and the reflection of realistic dimensions of difference between national states in Central and Eastern European nationality stereotypes. *British Journal of Social Psychology, 38*, 85-102.

Postmes, T., & Spears, R. (1998). Deinviduation and antinormative behavior: A meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 123, 238-259.

Pratto, F., Stallworth, L. M., Sidanius, J., & Malle, B. F. (1994). Social dominance orientation: A personality variable predicting social and political attitudes. *Journal of Personality and Social Psychology, 67*, 741-763.

Roché, S. (2005). *Police de proximité. Nos politiques de sécurité*. Paris : Éditions du Seuil.

Sachdev, I., & Bourhis, R. Y. (1991). Power and status differentials in minority and majority group relations. *European Journal of Social Psychology, 21,* 1-24.

Sechrist, G. B., & Stangor, C. (2001). Perceived consensus influences intergroup behavior and stereotype accessibility. *Journal of Personality and Social Psychology, 80*, 645-654.

Sherif, M. (1966). *Group conflict and cooperation: Their social psychology*. London: Routledge Kegan Paul.

Sidanius, J., Liu, J., Pratto, F., & Shaw, J. (1994). Social dominance orientation, hierarchy-attenuators and hierarchy-enhancers: Social dominance theory and the criminal justice system. *Journal of Applied Social Psychology, 24*, 338-366.

Sidanius, J., & Pratto, F. (1999). *Social dominance: An intergroup theory of social hierarchy and oppression*. New York: Cambridge University Press.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 156 28/10/10 15:03:48

Sidanius, J., Pratto, F., & Bobo, L. (1994). Social dominance orientation and the political psychology of gender: A case of invariance? *Journal of Personality and Social Psychology, 67*, 998-1011.

Singh, R., Choo, W., & Poh, L. (1998). Intergroup bias and fairmindedness as strategies of self-presentation in intergroup perception. *Personality and Social Psychology Bulletin, 24*, 147-162.

Teahan, J. E. (1975). A longitudinal study of attitude shifts among Black and White police officers. *Journal of Social Issues, 31,* 47-56.

Westley, W. A. (1970). *Violence and the police. A sociological study of law, custom and morality.* Cambridge, MA: The MIT Press.

Whitley, B. E. (1999). Right-wing authoritarianism, social dominance orientation, and prejudice. *Journal of Personality and Social Psychology, 77*, 126-134.

Yabar, Y., & Philippot, P. (2000). Caractéristiques psychosociales et réactions émotionnelles dans l'application des stéréotypes : Prédicteurs, médiateurs et modérateurs. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 47*, 42-56.

Zajonc, R. B. (1980). Feeling and thinking: Preferences need no inferences. *American Psychologist, 35*, 151-175.

Zimbardo, P. G. (1970). The human choice: Individuation, reason, and order versus deindividuation, impulse, and chaos. In W. J. Arnold, & D. Levine (Eds.), *Nebraska Symposium on Motivation* (pp. 237-307). Lincoln, NE: University of Nebraska Press.

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 157 28/10/10 15:03:48

Annexe 1: Echelle de préjugés envers les jeunes des banlieues

1. Je trouve que les jeunes des banlieues sont plutôt agressifs.
2. Les jeunes des banlieues sont souvent très motivés pour trouver un emploi. (item inversé)
3. Les jeunes des banlieues ne pensent qu'à faire des trafics au lieu de travailler.
4. Les jeunes des banlieues respectent les valeurs de la république (liberté, égalité et fraternité). (item inversé)
5. Les jeunes des banlieues sont des «racailles» qui veulent se la jouer «caïds».
6. J'éprouve de l'admiration pour les jeunes des banlieues. (item inversé)
7. Je dois bien avouer que je ressens une certaine hostilité envers les jeunes des banlieues.
8. Les jeunes des banlieues sont des jeunes motivés qui essayent de s'en sortir. (item inversé)

épreuve de contrôle

RIPS_4_2010.indd 158 28/10/10 15:03:48